

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2010

EXÉCUTION DES DÉCISIONS DE JUSTICE - (n° 2622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 40

présenté par
M. Nicolin-----
ARTICLE 50 QUATER

Au début de l'alinéa 3, supprimer le mot :

« Toutefois, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'un mot inutile.